

JE VEUX PARTIR EN VACANCES EN 2020

QUI VA M'AIDER À PAYER MES VACANCES ?



Depuis 2010, l'ANCV*
et le CCAH* aident
beaucoup de travailleurs
d'ESAT à partir en vacances :

- Des vacances tout seul
- Des vacances en groupe
- Un séjour en autonomie
- Un séjour accompagné avec des encadrants

Pour payer mes vacances :

- J'utilise mon argent
- Je peux demander une aide à l'ESAT
- Je peux aussi demander une aide à l'ANCV et au CCAH
L'ANCV et le CCAH peuvent me donner de 100 € à 500 €.
- Je demande des informations à l'ESAT

***l'ANCV** veut dire Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
le CCAH veut dire Comité National Coordination Action Handicap
Le CCAH aide les projets pour le handicap.
Les projets améliorent la vie des personnes handicapées

LES TRAVAILLEURS
D'ESAT DISENT :

« Les vacances changent des habitudes. On fait beaucoup de rencontres. »

« J'ai des chèques vacances. Les chèques vacances payent mon billet de train. Le reste, je le paye moi-même. Avec l'aide, je peux partir tous les ans en vacances. »

« La 1^{ère} année de mon travail, j'avais peur de demander des chèques vacances. J'ai vu tous mes collègues partir en vacances. La 2^e année, j'ai demandé des chèques vacances. Ça a marché ! J'ai eu mes chèques vacances. »

Ce document est écrit en facile à lire et à comprendre. Le facile à lire et à comprendre est une méthode qui rend les informations accessibles à tous.

